

## Chevroux

# Le cheminement et les aménagements de la place de la Serve inaugurés



Les entreprises et le public ont parcouru le cheminement doux de la place de la Serve et observé ses aménagements en compagnie du maire Dominique Savot (au premier plan à droite)  
Photo Jean-Claude Vourron

**La municipalité a inauguré, samedi 15 février, les nouveaux cheminements piétonniers ainsi que les aménagements paysagers de la place de la Serve. Un chantier lancé il y a plus d'un an.**

Un peu plus d'un siècle sépare le déplacement du monument aux morts et l'inauguration des travaux de sécurisation des anciens chemins piétonniers et des aménagements paysagers de la place de la Serve, à Chevroux, samedi 15 février.

En présence de plusieurs élus (\*), Dominique Savot, maire de la commune, a tenu dans son discours inaugural à remercier les différentes entreprises et maîtres d'œuvre mais aussi des membres du conseil municipal qui se sont investis dans la préparation, la conception et le suivi régulier des travaux avec les différents corps de métiers.

### Une réalisation de la deuxième mandature

Après la construction de la salle des fêtes, le verdissement

du groupe scolaire pour le confort des élèves, les premières réflexions d'aménagements ont eu lieu en novembre 2021 par une étude de faisabilité. Le projet est adopté par le conseil municipal en mars 2023 et les travaux ont lancé en janvier 2024. C'est environ 2 500 mètres de trottoirs qui ont ainsi été créés et qui permettent de sécuriser les allées et venues des enfants pour rejoindre le groupe scolaire. Le déplacement du monument aux morts et la transformation de l'étang de la Serve, complète ces différents travaux dans un cadre paysager arboré préservé.

### Un chantier onéreux mais nécessaire

Le montant des différents travaux se ventile pour les frais d'études, de diagnostics et d'analyses à 78 300 €, pour la tranche ferme à 592 240 € et pour la tranche optionnelle à 180 021 €. Soit un coût total TTC de 850 562 €. Diverses subventions ont été accordées : Région, 100 000 € ; Département, 139 345 ; l'État au

titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 91 556 €, le fonds de compensation de la TVA devrait s'élever à 126 308 €. Le reste à charge pour les finances communales s'élève à 393 352 €. Dans son discours, Jean Deguerry, président du conseil départemental, a rappelé que le Département avait soutenu Chevroux dans ses différents investissements pour un montant de plus de 563 000 €.

La rénovation des locaux de l'immeuble de la mairie, sa mise en accessibilité ainsi que la création de trois appartements devraient débuter courant mars et contribuer ainsi à l'attractivité de la commune.

### De notre correspondant Jean-Claude Vourron

(\*) Patrick Chaize, sénateur, Jean Deguerry, président du conseil départemental, Andrée Thireau, conseillère régionale, Guy Billoudet, président de la communauté de communes, Valérie Guyon, conseillère départementale, et de maires des communes environnantes